

Ali Bongo bombe le torse et prépare les esprits à un passage en force

. Le Congrès des deux chambres du parlement a servi de tremplin

Suite de la P1

Tout au long de son discours devant les parlementaires, l'occupant actuel du Palais de marbre du bord de mer de Libreville n'a cessé de s'exprimer et de se projeter dans le futur, comme si l'élection présidentielle qui s'annonce ne sera pour lui qu'une simple et banale formalité. En dehors de sa reconduction à la tête de l'Etat, il n'y entrevoit aucune autre issue. Il pousse même l'outrecuidance de parler de l'année 2025, cependant que, si par malheur, il s'impose de nouveau par la force, le prochain mandat s'achèvera en 2023.

Cette dernière sortie devant les deux chambres du parlement doit donc être considérée comme une des phases des manœuvres d'intimidation venue compléter bien d'autres s'étant traduites par des procès, des convocations policières, et parallèles aux opérations de charme qui l'amènent à inaugurer des épiceries de quartiers et à effectuer çà et là des visites inopinées et sans objet.

Pourquoi intimide-t-il tant Ali Bongo Ondimba ? Parce qu'il se sait d'avance battu, si le scrutin du 27 août prochain a lieu à la régulière, c'est-à-dire dans un climat apaisé et dans des conditions relativement transparentes. Ne croyant pas à la démocratie, puisqu'il établit savamment une différence entre « démocratie et démocratisation », il soutient qu'en 1990, en sortant du parti unique : « nous avons choisi librement de nous engager résolument sur la voie étroite de

la démocratisation »

Oui, vous l'avez entendu, « *la voie de la démocratisation est étroite* ». Elle est tellement « étroite » que son « père » l'a de plus en plus rétrécie, en revenant sur les acquis démocratiques conquis de haute lutte lors de la Conférence Nationale de mars-avril 1990, avec : instauration dans la constitution adoptée en 1991 de dispositions autorisant, jusqu'à ce jour, des mandats présidentiels d'une durée de 7 ans ; la possibilité donnée au chef de l'Etat en fonction et sortant de se porter candidat autant de fois qu'il le souhaite ; des élections à un tour pour tout scrutin uninominal.

Cela s'appelle bien rendre la voie étroite. Et lorsqu'il s'agit de celle qui mène à l'alternance, on est là face à un véritable verrouillage. Et lorsqu'il prend le pouvoir par la force en 2009, le « fils », héritier au trône, verrouille encore plus, en faisant réviser la Constitution, la taillant à ses seules mesures, celles du prince devenu roi, pour parler, six ans après, d'une « démocratisation au sens d'un processus qui doit nous conduire vers l'idéal démocratique ». Et pour y être conduit, il faut impérativement passer par son fameux « CND », aujourd'hui présidé par celui qui tient à nouveau à lui tresser la couronne de roi, et qui n'a pas hésité, tout en se voulant opposant, de l'adjoindre au cours du récent congrès de son parti politique, en lui remettant les attributs du pouvoir, Me Séraphin

Ndaot Rembogo

Reconnaissant lui-même qu'il n'existe, nulle part, dans le monde, de démocratie avec un grand « D », Ali Bongo Ondimba croit ainsi, et paradoxalement, à un « idéal démocratique ». Idéal que l'on ne peut atteindre, selon lui, qu'à travers le « CND » et pourvu qu'il continue à détenir les rênes du pouvoir. La paix au Gabon est à ce prix. Une paix qui ne peut régner dans le pays

que s'il y a un membre de la famille Bongo à la tête de l'Etat. Si donc tant est que le Gabon « est notre maison à nous », pourquoi faudrait-il alors que ce soient les membres d'une seule famille qui en aient la gestion et qui jouissent de ses biens pendant un demi-siècle ? Sa « sœur » aînée n'avait-elle pas prétendu que tous les deux symbolisent les armoiries de la République ? Toute une conception d'un Etat démocratique ! Un véritable sacrilège !

Il serait « prêt à toutes les concessions, y compris des mandats politiques » dit-il, mais faut-il croire qu'il y a une condition, celle de le laisser perpétuer, de nouveau, un coup d'Etat électoral, même sans avoir préalablement clarifié sa situation d'état civil, on verra le reste après.

L'élection présidentielle prévue le 27 août pro-



chain n'est donc plus une hypothèse, elle aura bel et bien lieu, et il y a de fortes chances qu'Ali Bongo impose sa candidature, les manœuvres n'ont-elles pas commencé au niveau de la CENAP ? L'unité de l'opposition est plus que jamais impérieuse. Il lui faut revenir sur les fondamentaux du 19 juillet 2014, au moment de la signature de la charte du Front. Une telle unité qui ne peut se bâtir qu'autour d'une candidature unique, en tenant compte du chemin fait par les uns et les autres et du travail abattu sur le terrain auprès des Gabonais ; et aussi autour de stratégies communes de sécurisation du vote, afin de transformer la victoire en prise de pouvoir.